

# Saint-Denis au fur et à mesure

N° 72  
juin 2022

**Saint-Denis territoire de migrations (1 & 2)  
Chercheur.e.s, actrices et acteurs  
locaux.ales en dialogues**

**Actes des journées d'études  
du 5 juin 2019 & 26 février 2020**

# Le secteur des études locales

Le secteur des études locales anime et édite « Saint-Denis, au fur et à mesure... », revue communale d'études.

Le secteur des études locales a pour mission principale de participer – à partir des méthodologies des sciences sociales - à l'élaboration d'une meilleure connaissance de la société locale et de l'activité municipale afin de favoriser des réflexions prospectives, des réflexions sur les politiques municipales et de conforter le rapport au réel de l'instance municipale.

La démarche du secteur des études locales se mène en resserrant les liens entre chercheurs et acteurs sociaux dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et compétences propres, ce qui implique autonomie, écoute réciproque et dialogue permanent.

Le secteur des études locales réalise (ou participe à la mise en place) des études de cadrages socio-démographiques et des recherches sur la société locale dans les domaines des sciences sociales. Il suit également des études plus finalisées mises en place par les Directions qui le sollicitent. Il intervient en conseil auprès des Directions pour la mise en place d'études et l'exploitation de données. Il mène, dans son domaine, une mission de coordination, de synthèse et de socialisation des connaissances.

Depuis 1991, « Saint-Denis, au fur et à mesure » se donne pour objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données, d'études, de sources d'information,... Il s'agit avant tout d'un instrument de travail qui vise à favoriser des élaborations collectives contribuant par leurs apports à éclairer, au fur et à mesure, le mouvement de la société locale dans tous ses aspects. « Saint-Denis, au fur et à mesure » publie des textes de socialisation de savoirs, d'études et de recherches élaborés par des acteurs sociaux, par des chercheurs et étudiants et autres partenaires de la Ville.

# SAINT-DENIS

## Au fur et à mesure

Coordination du numéro :

**Jean-Barthélemi Debost,**

historien, responsable de la mission sciences société  
de l'Institut Convergences Migrations

**Delphine Leroy,**

anthropologue, maîtresse de conférence en sciences de l'éducation,  
Université paris 8 Vincennes-Saint-Denis, laboratoire Experice,  
Affiliée à l'Institut Convergences Migrations

**Alphonse Yapi-Diahou,**

professeur émérite, université de Paris 8/UMR LADYSS,  
ancien directeur de l'école doctorale sciences sociales ED 401

**Christine Bellavoine,**

sociologue, responsable du secteur des études locales,  
Mairie de Saint-Denis

Coordination :

**secteur des études locales**

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1

tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33

[christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr](mailto:christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr)

ISSN 2823-006X

## 5. Accès à l'emploi et rapports au travail en situation de migration

### Table ronde du 26 février 2020

**Modérateur Clemens ZOBEL**, Maître de conférence Université Paris 8, Laboratoire théories du politique /CRESSPA

**Sébastien JACQUOT**, Paris 1 Panthéon Sorbonne, IREST :

« La mécanique de rue à Plaine Commune : un travail informel par défaut ? »

**Joséphine ETOUNG**, doctorante géographie Paris 8, Saint-Denis, LADYSS :

« Auxiliaires de vie sociale en situation de migration. Conditions de travail et expériences de Camerounaises en Île-de-France »

**Emeline ZOUGBEDE** sociologue, Université Paris Descartes, CERLIS, affiliée à l'Institut des Migrations : « Rapports à l'emploi des migrants sans-papiers sub-sahariens dans le BTP, nettoyage, restauration ».

**Hélène LE BAIL**, politiste, CNRS, affiliée à l'Institut des Migrations :

« Des travailleuses du sexe chinoises réclament leur "droit à la ville" »

### 5.1 Introduction de la table ronde

**Clemens ZOBEL**, science politique

L'accès à l'emploi des immigrés en France est un des plus faibles parmi les pays développés. Ainsi pour l'année 2018 l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) fait état pour les immigrés, d'un taux d'emploi moyen de 68,3 % pour ses États membres (2,4 % moins que les personnes nées dans le pays) et d'un taux de chômage de 8,7 % (OCDE, 2019). En contraste, le taux en France est de 58,5 % avec un niveau de chômage de 14,6 % (*ibid.*). Le département de Seine-Saint-Denis se retrouve dans une situation encore plus préoccupante avec un taux de chômage de 18,7 % en 2016 qui monte jusqu'à 28 % pour les jeunes de moins de 25 ans et ceci malgré une augmentation des emplois de 8 % entre 2010 et 2015 (INSEE, 2020). Notons que la population de ce territoire est très jeune (36 % ont moins de 25 ans en 2015) et à forte composante immigrée (30 %), faisant de lui le premier département d'accueil en France métropolitaine (*ibid.*).

Il est alors compréhensible que pour de nombreux immigrés en France, l'amélioration de l'accès à l'emploi constitue une préoccupation essentielle, notamment pour leurs descendants. En témoigne, l'émergence de nouvelles formes d'engagement associatives en matière d'éducation et d'insertion professionnelle<sup>44</sup>. La question de la création d'emploi et du projet professionnel prend dans ce contexte parfois une forte dimension citoyenne. Mais elle traduit avant tout des aspirations à l'autonomie qui sont particulièrement fortes chez les jeunes et les femmes, et, dans certains cas, une volonté de réinvestir les liens de

---

44. GRDR, « Entre renouvellement des instances de gouvernance et émergence de dynamiques organisationnelles autonomes : quelles modalités pour l'engagement associatif des jeunes, descendants d'immigrés d'origine subsaharienne ? », Rapport FDVA, janvier 2016.

solidarité. Les situations sont toutefois très contrastées entre les réussites des jeunes « masterisés<sup>45</sup> » et des publics qui ont du mal à sortir de la précarité. Ajoutons à cela que pour les personnes arrivées plus récemment, la situation professionnelle est tributaire des politiques de régularisation restrictives (GISTI, 2018).

Les quatre communications de cette table ronde nous parlent avant tout de ce monde des travailleurs précaires, touchant à la fois aux enjeux de l'autonomie, de la légitimité et de l'engagement.

Sébastien Jacquot présente les résultats d'une enquête ethnographique pluriannuelle sur le territoire de Plaine Commune auprès de mécaniciens de rue, des riverains et acteurs sociaux. Il en ressort notamment un double constat : ce travail informel correspond souvent à une solution en attendant la suite d'une demande d'asile, mais il peut aussi représenter un choix pour gagner davantage de liberté. Étant donné que la plupart des mécaniciens ont déjà exercé le métier dans leur pays d'origine, ce cas illustre l'importance de la valorisation de compétences techniques et entrepreneuriales existantes. Même si l'occupation de l'espace public peut engendrer des conflits avec les riverains et les autorités, leur succès commercial nous fait passer de l'image misérabiliste du migrant travailleur à l'idée d'un acteur qui enrichit la société d'accueil grâce à son savoir-faire<sup>46</sup>.

La communication de Joséphine Etoung sur les expériences des auxiliaires de vie camerounaises en Île-de-France témoigne de la situation récurrente de déclassement où les migrantes exercent une activité qui se situe en dessous du niveau de qualification obtenu dans leur pays d'origine. Alors qu'il s'agit d'un emploi formel via des organismes de service à la personne, les conditions de travail sont souvent mauvaises. Les travailleuses se trouvent isolées, ce qui se traduit par l'absence d'action collective visant une amélioration de leurs conditions d'exercice.

Les présentations d'Emiline Zougbede sur les rapports à l'emploi des migrants sans-papiers subsahariens dans le BTP, nettoyage et restauration, et d'Hélène Le Bail sur les travailleuses du sexe chinoises mettent au contraire en avant, le rôle des associations, syndicats ou ONGs dans la mobilisation pour l'accès aux droits. Emeline a étudié une association de quartier faisant de l'alphabétisation auprès des migrants et une permanence syndicale de la CGT s'occupant des dossiers de régularisation du titre de séjour. Pour elle, le travail constitue pour les migrants, le lieu de découverte d'une sociabilité tout en offrant un terrain d'apprentissage en matière de mobilisation<sup>47</sup>. Mais cet engagement implique également l'intériorisation d'une « économie morale » dans laquelle on cherche à rester employé afin d'être éligible à une régularisation éventuelle. Dans ce système, « l'illégalité n'apparaît pas comme un marqueur absolu d'illégitimité mais comme un obstacle de plus au sein d'un continuum de la mise à l'épreuve civique » (Chauvin, 2009, p. 47).

---

45. Titulaire d'un master (bac +5). Note de l'éditeur.

46. Comme l'a souligné Christine Bellavoine pendant la discussion, les mécaniciens de rue à Stains ont fait l'objet de projets associatifs de formalisation de leur activité qui se sont avérés peu attractifs pour les concernés qui cherchaient avant tout à rester libres des contraintes administratives et fiscales. Ajoutons à cela que ce métier fait partie des nouvelles orientations en matière d'insertion qui suivent une approche par filières, comme celle du textile, de la restauration ou de la cosmétique.

47. Rappelons ici le cas emblématique de l'apprentissage syndical des travailleurs Soninké présenté par Catherine Quiminal (1991).

Le cas des travailleuses du sexe illustre l'absence d'une légitimité autour de laquelle leur mobilisation contre l'exclusion violente de l'espace public par les autorités municipales pourrait être entendue. Le mouvement construit avec les femmes par Médecins du Monde et le syndicat de la magistrature leur a certes, permis de faire l'expérience de l'engagement, mais a été un échec faute d'une reconnaissance politique de la légitimité de leur métier. Comme le souligne Hélène, il reste que l'exercice de ce travail relève d'un réel choix sur des projets de vie très précis.

## **Bibliographie**

**QUIMINAL Catherine**, 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris : Christian Bourgois.

**CHAUVIN Sébastien**, 2009, « En attendant les papiers. L'affiliation bridée des migrants irréguliers aux États-Unis », *Politix*, vol. 22, n° 3, pp. 47-69.

**GISTI**, 2018, « Les sans-papiers sont devenus invisibles », *Plein Droit*, vol. 119, n° 4, pp. 3-4.

**INSEE**, 2020, *Analyses Île-de-France*, n° 114, février.

**OCDE**, 2019, *Perspectives des migrations internationales*, Paris : Éditions OCDE.